

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE  
MUNICIPALITÉ SAINT-EUGÈNE-DE-LADRIÈRE**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AOÛT 2015**

A la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité Saint-Eugène-de-Ladrière tenue à la salle du conseil municipal, 155 rue principale, lundi, le 3 août 2015 à 19h30.

Sont présents: Madame Julie D'Astous et Messieurs Renaud Fortin, Sylvain Caron, Stéphane Berger, Fernand Caron et Pascal D'Astous tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Gilbert Pigeon.

**RÉSOLUTION 163-2015 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par monsieur Pascal D'Astous, appuyé par madame Julie D'Astous et résolu à l'unanimité que la présente assemblée soit ouverte à 19h30. Le quorum requis est constaté.

**RÉSOLUTION 164-2015 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur Stéphane Berger, appuyé par monsieur Sylvain Caron et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour est adopté avec l'ajout de points proposés par la directrice générale.

**RÉSOLUTION 165-2015 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2015**

Les membres du conseil ayant tous reçu et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2015, la résolution suivante est adoptée :

Il est proposé par monsieur Fernand Caron, appuyé par madame Julie D'Astous et résolu à l'unanimité que le procès-verbal est adopté.

**RAPPORT DES COMITÉS :**

- La Corporation de développement n'a pas eu de réunion.
- Pas de réunion de l'OTJ
- aucun point nouveau pour la bibliothèque municipale et scolaire
  
- **Rapport de l'inspecteur en bâtiments :** permis délivrés à Jean-Pascal Lessard, Kaven Therriault ( piscine), Guy Berger, Gino Pigeon, Alain Roussel Christian Beaulieu ( déménagement), Guy Beaulieu ( champ d'épuration)
  
- **Rapport du directeur des travaux publics :** Monsieur Germain Therriault donne son rapport par écrit sur les travaux de réparations effectués sur le rang 4 ouest

**RÉSOLUTION 166-2015 ADOPTION DES COMPTES**

Les membres du conseil ayant tous reçu et pris connaissance de la liste des comptes à payer, il est proposé par monsieur Stéphane Berger, appuyé de monsieur Renaud Fortin et adopté à l'unanimité que le conseil approuve et autorise le paiement des comptes présentés dans cette liste représentant un montant total de **29,110.02\$**.

**RÉSOLUTION 167-2015 RÉAJUSTEMENT DES HONORAIRES DES INGÉNIEURS DE STANTEC**

**ATTENDU QUE** : suite aux changements apportés au plan du garage municipal, les ingénieurs de Stantec demande un ajustement de leurs honoraires;

IL est proposé par madame Julie D'Astous , appuyé de monsieur Fernand Caron et résolu d'accepter le réajustement d'honoraires des ingénieurs pour un montant totalisant **15,925\$** excluant les taxes en regard du projet de construction du garage municipal.

**RÉSOLUTION 168-2015 SÉMINAIRE PG**

Il est proposé par monsieur Sylvain Caron, appuyé de monsieur Pascal D'Astous et résolu unanimement de payer l'inscription de la directrice générale, madame Christiane Berger , au séminaire de Programmation Gagnon au montant **de 395\$** excluant les taxes.

**RÉSOLUTION 169-2015 PRÉSENTATION D'UN PROJET AU PACTE RURAL LOCAL PAR LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE ST-EUGÈNE-DE-LADRIÈRE**

**ATTENDU** que la Corporation de développement de St-Eugène-de-Ladrière présente un projet au pacte rural concernant l'installation d'une borne de recharge pour les voitures électriques ;

**ATTENDU QUE** : la municipalité de St-Eugène-de-Ladrière croit que ce projet aura un rayonnement permettant de faire connaître notre milieu aux utilisateurs de voitures électriques venant de tous les coins de la province;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Sylvain Caron, appuyé de monsieur Pascal D'Astous et accepté à l'unanimité d'appuyer la Corporation de développement de St-Eugène-de-Ladrière en regard de la présentation du projet d'installation de borne de recharge pour les voitures électriques et consent, que l'aide financière provienne du **budget local** du pacte rural.

**RÉSOLUTION 170-2015 CERTIFICAT DE RÉCLAMATION AUPRÈS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA**

**ATTENDU QUE** : le projet de rénovation extérieure de la salle communautaire est terminé;

Il est proposé par madame Julie D'Astous appuyé par monsieur Renaud Fortin et résolu d'autoriser, monsieur Gilbert Pigeon, à signer le certificat de réclamation auprès de Développement économique Canada en regard des dépenses et du coût du projet afin d'obtenir la subvention reliée à ce projet.

**RÉSOLUTION 171-2015 REDDITION DE COMPTES POUR LE RÉSEAU ROUTIER ET RECYC-QUÉBEC**

Il est proposé par monsieur Fernand Caron, appuyé de monsieur Pascal D'Astous et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de factures de Deloitte, reliées au reddition de comptes au montant de **1,500\$** excluant les taxes.

**RÉSOLUTION 172-2015 APPUI À LA DEMANDE DU CLUB QUAD PIC CHAMPLAIN AUPRÈS DE LA CPTAQ**

**ATTENDU QUE :** le Club Quad Pic Champlain projette de réaménager une portion du sentier de VTT situé sur le territoire de la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière;

**ATTENDU QUE :** la demande a pour but d'assurer la pérennité d'utilisation du sentier de VTT suite à la perte d'un droit de passage par un propriétaire;

**ATTENDU QUE :** par ailleurs, les lots visés par la demande sont des lots boisés et ne comportent aucune utilisation à des fins d'agriculture;

**EN CONSÉQUENCE,** il est proposé par monsieur Stéphane Berger, appuyé de monsieur Renaud Fortin et adopté à l'unanimité que la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière recommande à la Commission de protection agricole du Québec d'accepter la demande du Club Quad Pic Champlain permettant d'assurer la pérennité d'utilisation du sentier de VTT situé sur le territoire de la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière.

**RÉSOLUTION 173-2015 FACTURE D'HONORAIRES DE GOULET LEBEL**

Il est proposé par madame Julie D'Astous, appuyé de monsieur Pascal D'Astous et résolu à l'unanimité de payer une première partie des honoraires des architectes Goulet Lebel au montant de **5,518.80\$** incluant les taxes dans le cadre du projet de construction du garage municipal.

**RÉSOLUTION 174-2015 REDEVANCES EN REGARD DU PROJET ÉOLIEN**

Il est proposé par monsieur Fernand Caron, appuyé de monsieur Stéphane Berger et résolu unanimement que la municipalité de St-Eugène-de-Ladrière désire que la MRC de Rimouski-Neigette établisse le partage des redevances pour les municipalités qui reçoivent des éoliennes sur leurs territoires dans le cadre du projet d'implantation du parc éolien Nicolas-Riou.

**RÉSOLUTION 175-2015 ACHAT D'UN COFFRE POUR JOUETS WIXX**

Il est proposé par madame Julie D'Astous, appuyé de monsieur Sylvain Caron et résolu de faire l'achat d'un coffre de rangement en plastique pour les jeux et accessoires reçus de l'URLS.

**RÉSOLUTION 176-2015 SPECTACLE DE CONTEURS**

Il est proposé par monsieur Pascal D'Astous, appuyé de madame Julie D'Astous et résolu d'accepter de recevoir le groupe « Semeurs de contes » composé de 8 personnes qui offrira un spectacle à la population et en contrepartie, la municipalité accepte d'offrir l'hébergement, le souper et déjeuner à ce groupe qui nous visitera le 21 septembre prochain.

**\*\*\* AVIS DE MOTION** est donné par madame Julie D'astous pour la présentation d'un projet de règlement concernant les nuisances.

**RÉSOLUTION 177-2015 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

La levée de l'assemblée est proposée par monsieur Stéphane Berger , appuyé par monsieur Renaud Fortin et résolu à l'unanimité à 23 h.

Je, Gilbert Pigeon, reconnaît qu'en signant le procès-verbal, je signe toutes et chacune des résolutions de ce procès-verbal.

\_\_\_\_\_  
Gilbert Pigeon            maire

\_\_\_\_\_  
Christiane Berger  
Dir.gén & sec/trésorière

